

La Lettre

N° 7
Mars 2019

DU MAIRE



“ Vitrolles se doit de demeurer une ville solidaire où chacun a sa place. ”

Chères Vitrollaises, chers Vitrollais,

Depuis qu'elle est devenue une ville, dans les années 1970, Vitrolles a été marquée par les fragilités sociales d'une partie importante de sa population. Cette situation s'est même aggravée au cours des années 1990. Depuis, Vitrolles a fait le choix résolu du lien social, de l'entraide et d'une politique publique ambitieuse.

Ces efforts que l'on doit à notre municipalité et son CCAS autant qu'au tissu associatif vitrollais dense et généreux portent ses fruits.

En cette fin d'hiver où les solidarités s'expriment avec un peu plus de force, je voulais remercier tous ceux qui œuvrent au quotidien pour faire de Vitrolles une ville solidaire, une ville des solidarités au pluriel.

Une solidarité à destination des plus anciens qui s'illustre par la création de moments de convivialité comme les bals des séniors mais aussi par le soutien financier aux associations dédiées aux personnes âgées.

Une solidarité à destination des plus fragiles qui s'est matérialisée, ces dernières années, par la baisse des tarifs de la cantine et des loisirs en généralisant les tarifs selon le quotient familial.

Une solidarité envers les personnes porteuses de handicap qui transparait par la mise en accessibilité des lieux publics, mais aussi le portage de repas à domicile géré par le CCAS.

Une solidarité entre les quartiers où la grande rénovation des Pins lui aura permis de devenir un quartier inséré dans la Ville et agréable à vivre. Pour cela, nous avons pu compter sur l'aide de l'Etat et du Conseil départemental pour que cette grande rénovation ne coûte rien aux Vitrollais.

Chefs de file sur les questions de solidarité, le Conseil départemental et la Maison Départementale de la Solidarité de Vitrolles, mènent des missions de solidarité dans les domaines de la santé, la protection maternelle et infantile, l'accompagnement social des familles et de la protection de l'enfance.

Ce paysage de la solidarité à Vitrolles ne serait rien sans les centaines de Vitrollais bénévoles qui s'impliquent dans les associations de la Ville. Associations caritatives, d'insertion sociale... elles sont aussi diverses qu'utiles. J'ai eu l'occasion d'échanger avec leurs représentants en janvier dernier à l'occasion d'une rencontre que j'ai initiée, des acteurs de la solidarité. Nous avons ainsi pu explorer des pistes pour enrichir l'offre sociale sur la Ville et l'adapter.

Vitrolles se doit de demeurer une ville solidaire où chacun a sa place.

Loïc Gachon
Maire de Vitrolles

LES PROJETS QUI FONT AVANCER VITROLLES

■ Le CCAS, acteur majeur de la solidarité municipale

Le CCAS conduit une action générale de prévention et de développement social dans des domaines variés : famille, autonomie, solidarité... L'aide apportée par le CCAS aux Vitrollais prend des formes multiples mais s'adresse toujours aux publics les plus fragiles. Le choix a été fait d'orienter l'action du CCAS sur sa dimension sociale. En atteste les 10 ans d'existence de l'épicerie sociale. Les bénéficiaires de cette structure sont préalablement orientés par un travailleur social et jouissent d'un suivi global qui va au-delà des questions d'alimentation. L'épicerie est également un lieu de vie et de rencontre.



Mon action de Maire Donner les moyens aux équipes du CCAS de soutenir les publics les plus fragiles. Et faire de cette entité un relais auprès des différents partenaires qui interviennent dans le domaine du social.

■ Une tarification revue à la baisse pour les foyers les plus modestes



Depuis 3 ans, la politique tarifaire de l'ensemble des actions périscolaires (accueils du matin, du soir, du mercredi, cantine...), sportives (CMES, Passeport Senior) et artistiques (EMAP, EMMDAL) à destination des enfants mais aussi des adultes a été revue. Une différenciation des tarifs des services publics selon le quotient familial, calculé en fonction des revenus et de la composition du foyer, a été instaurée. Ce système permet l'accès de tous aux prestations proposées par la commune, grâce à une tarification adaptée.

Mon action de Maire Permettre à tous les Vitrollais d'accéder à des services et des loisirs selon leurs moyens.

■ Une politique de l'emploi volontariste

L'emploi n'est pas une compétence de la Ville mais le fait d'avoir un Bureau Municipal de l'Emploi (BME) montre bien l'importance que je porte à cette question. Dans ce contexte économique difficile, il est d'autant plus important d'être mobilisé sur cette question. Le BME accompagne toute personne en recherche d'emploi mais aussi en reconversion, en insertion ou ayant le souhait de développer un projet. La signature, il y a un an, de la convention avec le Pôle Emploi de Vitrolles renforce l'action du BME.



Mon action de Maire Guider les Vitrollais vers le retour à l'emploi ou la reconversion professionnelle.

■ Accompagner la demande en logement social



Pour simplifier l'accès aux logements sociaux auprès des bailleurs, la Ville a pris le parti d'avoir un service dédié qui accueille les demandeurs. Les agents du service logement les accompagnent dans la constitution de leur dossier. Par ailleurs, la Ville travaille en étroite collaboration avec les bailleurs sociaux pour offrir aux Vitrollais une offre de logement social de qualité. Ces dernières années le parc de logements sociaux a fait l'objet de plusieurs réhabilitations du bâti et plus largement du cadre de vie aux pieds des immeubles.

Mon action de Maire Proposer aux Vitrollais des logements sociaux de qualité et les accompagner vers leur accession.

QUELQUES RENDEZ-VOUS À VENIR

Temps citoyen

Jeudi 29 mars, à 18h, à l'Hôtel de ville, conseil municipal. Le budget sera l'élément le plus saillant à l'ordre du jour.

Temps festif

Samedi 30 mars, à 20h, la Salle Guy Obino accueillera l'artiste Hugues Auffray que 50 ans de carrière n'ont pas changé : talent, charisme, engagement...

Temps pour l'environnement

Dimanche 31 mars, de 9h à 16h, sur le Plateau (côté Valbacol), venez jardiner sur le Plateau ! Entretien des jeunes pousses repiquées lors des précédentes plantations participatives.

